

Titre	Trafics autoroutiers
Titre détaillé	Trafics mensuels (avec distinction VL / PL) des gares de péage A.S.F. (Autoroutes du Sud de la France) et COFIROUTE des Pays de la Loire
Nom de l'organisme	Autoroutes du Sud de la France / COFIROUTE
Contact	<p>DURAND Frédéric Responsable du Service Trafics Recettes Autoroutes du Sud de la France Secrétariat Général 74, allée de Beauport - CS 90304 - 84278 VEDENE Cedex Tél. : 04 90 32 90 05 E-mail : frederic.durand@asf.fr</p> <p>MEDDAH Nacéra Chargée d'études économie et trafic DF / Cellule Economie Trafic COFIROUTE 6 à 10, rue Troyon - 92316 SEVRES Cedex Tél. : 01 41 14 73 46 E-mail : nacera.meddah@vinci-autoroutes.com</p>
Thème(s) principal(aux)	TRANSPORTS 1 – Transports de voyageurs 2 – Transports de marchandises 3 – Transports routiers 4 – Circulation 5 – Infrastructures de transport
Couverture géographique	Pays de la Loire (A 11, A 83 et A 87 pour ASF ; A 11, A 28, A 81 et A 85 pour COFIROUTE)
Couverture sectorielle	Transports routiers
Brique d'observation	Véhicule
Echelon géographique pertinent	Région
Statut	Comptages exhaustifs aux échangeurs et barrières
Règle de secret	
Périodicité	Mensuelle
Délai de disponibilité de la source	Délai théorique : + 2 à 3 mois. Dans la pratique, les données font l'objet d'envois trimestriels afin de coïncider avec les publications globales réalisées par le groupe Vinci (maison-mère d'ASF et COFIROUTE).

Historiques disponibles de la source	Janvier 1990
Les principales informations disponibles	<p>Pour le réseau A.S.F. :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptages des entrées et sorties des 20 stations A.S.F. des Pays de la Loire • Répartition du trafic par catégorie de véhicules (véhicules légers, poids lourds) • Répartition du trafic par sens (entrées, sorties) <p>Pour le réseau COFIROUTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TJM (trafics journaliers mensuels) des 22 stations COFIROUTE des Pays de la Loire • Répartition du trafic par catégorie de véhicules (véhicules légers, poids lourds)
Principales questions auxquelles répond la source	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'évolution temporelle du trafic autoroutier • Connaître la répartition du trafic entre véhicules légers et poids lourds
Les limites ou précautions d'utilisation	Les séries ont fait l'objet d'un recalage en 2001, la classification des véhicules ayant été modifiée à cette date (en particulier, les autocars de petite dimension et les voitures tirant une caravane ou une remorque sont désormais ventilés dans les véhicules légers).